



23 SEPTEMBRE 2022 - LETTRE D'INFORMATION #17 |

**Chaque mois, retrouvez dans cette lettre l'actualité du programme Petites villes de demain.**

**Ce mois-ci, découvrez en particulier un retour des Assises des Petites Villes de France, le nouveau point d'avancement du programme ainsi qu'un article dédié à la sécurité du quotidien dans les petites villes.**

Cette lettre d'information est pour vous : nous sommes à votre écoute pour tout retour ou suggestion de contenu ou d'amélioration :  
petitesvillesdedemain@anct.gouv.fr



L'actu

## Assises des Petites Villes de France: Le défi des petites villes : confirmer leur attrait sur le long terme



C'est à Dinan, dans les Côtes-d'Armor (Bretagne), que se sont tenues, les 15 et 16 septembre derniers, les Assises de l'Association des petites villes de France, partenaire du programme et par ailleurs membre du conseil d'administration de l'ANCT. Les échanges entre élus, représentants de l'Etat et partenaires ont porté sur le dynamisme des petites villes et les grands défis auxquels elles font face dans un contexte complexe : la transition écologique, la qualité de vie à tout âge et en particulier pour les seniors et la reconquête industrielle.

© Marie Mulot/ANCT

[Découvrir notre article dédié](#)

# 117

communes engagées dans un contrat sécurité. Découvrez ces contrats dans un article dédié.

[Découvrir notre article](#)

### Le nouveau point d'avancement Petites villes de demain est disponible !

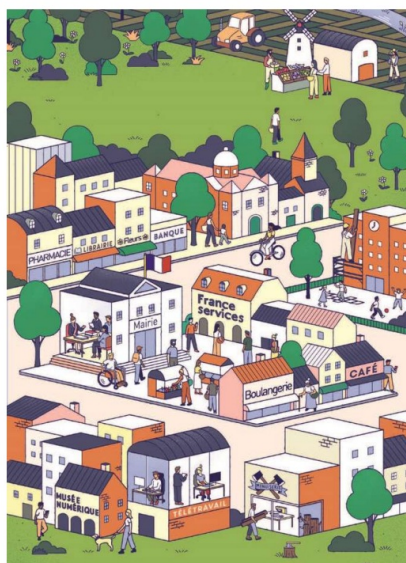
Parmi les principaux chiffres : 99,6% de communes ont signé leur convention d'adhésion, 26 communes PVD ont signé leur convention-cadre, 26% des engagements prévisionnels ont déjà réalisés sur les 3 milliards d'euros, 2310 missions d'expertise technique ont été financés et bien d'autres chiffres clés à découvrir.



### LE POINT D'AVANCEMENT

septembre 2022

En partenariat avec



Le Club

**SITÉ**  
ARCHITECTURE & PATRIMOINE

ÉCOLE DE CHAILLOT – FORMATION CONTINUE

## REVITALISATION DES PETITES VILLES PATRIMONIALES

À DESTINATION DES CHEFS DE PROJETS DES PETITES VILLES DE DEMAIN

[Formation chef de projet et élus référents Petites villes de Demain : découvrez le nouveau module complémentaire par le CNAM et l'École de Chaillot](#)

Le CNAM et l'École de Chaillot organisent en co-certification de compétences leur premier module de formation, le module 4 : « Connaissance des organes administratifs territoriaux et des documents réglementaires d'urbanisme locaux ».

Cette formation complémentaire destinée aux chefs de projets Petites villes de demain vise à développer les projets de territoire par le prisme du patrimoine, en le considérant comme une ressource utile, accessible aux populations et propice à l'innovation, au cœur d'un projet de territoire commun. Celle-ci répond à de multiples objectifs : compréhension et formation aux documents réglementaires et de projets locaux, connaissance des échelons des collectivités territoriales et leurs partenaires, appréhension de la question environnementale en lien avec la conservation du patrimoine et de la question de la réinsertion par la conservation et la restauration du patrimoine.



## Replay | Mobiliser la recherche-action pour mon projet de territoire

Dans le cadre de l'animation du Club des Petites villes de demain, l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) et l'équipe du GIP EPAU ont organisé un webinar à destination des élus et des chefs de projet ayant pour thème « Comment mobiliser la recherche-action pour mon projet de territoire ? ». L'occasion de parler du [nouvel appel à projets POPSU Territoires intitulé « Petites villes et campagnes, ferments de nouvelles solidarités territoriales »](#).

[Voir ou revoir le décriptage](#)

## Carrefour des métiers organisé par l'Association pour la Promotion de l'Enseignement et de la Recherche en Aménagement-Urbanisme (APERAU), avec l'ANCT et la Banque des Territoires.

L'APERAU, réseau francophone des formations et recherches en urbanisme et aménagement du territoire, invite les jeunes diplômés et étudiants à échanger avec des praticiens et élus sur les besoins, missions et conditions d'exercice des chefs de projet dédiés à la revitalisation des petites villes. Ce carrefour des métiers qui aura lieu en ligne le 17 octobre prochain réunit l'ANCT, la Banque des Territoires, des élus et techniciens locaux ainsi que des chefs de projets PVD issus de formation en urbanisme et aménagement du territoire. [Seulement 300 places sont disponibles, inscrivez-vous vite.](#)



## L'offre de services

**Appel à candidature: Le réseau des CMA lance la 4ème édition du Prix "MA VILLE MON ARTISAN" en partenariat avec l'ANCT**



Pour mettre en avant les collectivités locales qui, par leurs actions, encouragent le développement de l'économie de proximité et des entreprises artisanales, le réseau des CMA organise une nouvelle édition du prix « Ma Ville Mon Artisan » en partenariat avec Médicis, la mutuelle de retraite complémentaire des indépendants et entrepreneurs, et avec le soutien de l'Agence Nationale de la Cohésion des territoires (ANCT) et de la chaîne de l'actualité parlementaire et politique LCP - Assemblée nationale.

En récompensant 5 collectivités et EPCI dans les catégories suivantes: innovation et transformation digitale, développement durable et éco-responsable, développement économique et emploi, culture et patrimoine, les communes lauréates bénéficient du label "Ma Ville Mon Artisan" et ont la possibilité d'apposer un macaron dédié dans leur commune.

Cette année, un prix spécial coup de coeur du jury est à nouveau décerné pour les communes bénéficiaires du programme "Petites villes de demain" avec la participation de l'Agence Nationale de la Cohésion des territoires (ANCT).

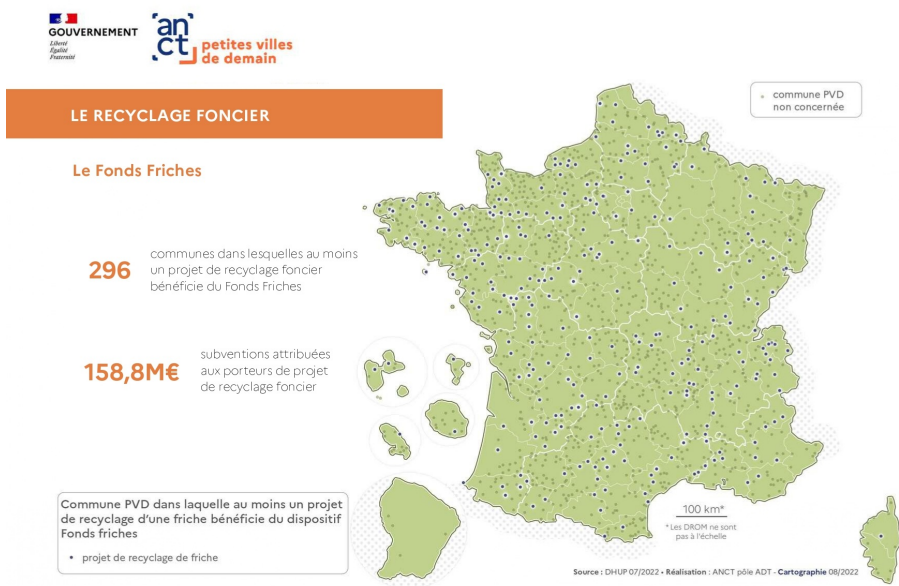
[Pour candidater](#)

## Les résultats de la 3ème édition du fonds friches sont connus !

Les lauréats de la 3ème édition du fonds friches ont été annoncés en juillet 2022. Près de 40% des projets lauréats sont inscrits dans les programmes « Petites villes de demain » ou « Action cœur de ville ».

Au total, 296 communes Petites villes demain accueillent au moins un projet de recyclage foncier bénéficiant du Fonds friches.

Cette troisième vague va permettre de recycler près de 675 ha de friches, et générer de l'ordre d'1 M de m<sup>2</sup> de logements - dont près de 50 % seront des logements sociaux.



[Découvrir les lauréats](#)



## UrbanVitaliz organise un webinaire le 7 novembre prochain sur la thématique des projets de revitalisation de friches

Ce webinaire donnera la parole aux collectivités qui ont des questions ou souhaitent partager des expériences autour des projets de revitalisation de friches. En parallèle, les urbanistes d'UrbanVitaliz aborderont plusieurs problématiques relevées au cours des accompagnements réalisés ainsi que des pistes de solutions.

## **Le programme européen European recherche des sites de projet pour la Session 17 de son concours intitulé "Villes vivantes - Ré-imaginer des architectures en prenant soin des milieux habités"**

Concours d'idées européen, European facilite le dialogue sur les modes de faire la ville à toutes les échelles, en organisant la rencontre entre de jeunes équipes pluridisciplinaires et les maîtres d'ouvrages publics autour de sujets de réflexion et d'enjeux contemporains. Cette nouvelle session invite le projet urbain à interroger les relations entre nature et culture, entre humain et non-humain, le réemploi et les circuits de proximité, l'adaptation du projet aux rythmes de la ville.

Sur la précédente édition, les Petites villes de demain de Pont-Aven (Finistère) et Auneuil (Oise) ont participé à European pour imaginer l'avenir de leurs friches.

Dans ce cadre, les collectivités territoriales sont invitées à proposer des sites sur leur territoire, qui constituent des défis pour l'action publique, à l'échelle du bâtiment comme du territoire. Ces sites seront proposés au concours d'idées, et bénéficieront de la réflexion de nombreuses équipes françaises et européennes, qui, après la sélection des lauréats, pourront être suivies d'opérations de construction. [Proposer un site de projet.](#)



## **Les ressources utiles**



### **Découvrir l'espace intergénérationnel de Caudry (59)**

Dans la Petite ville de demain de Caudry (59), un espace intergénérationnel a ouvert ses portes, pour rompre l'isolement des personnes âgées. Moments de convivialité et activités collectives y sont ainsi proposés. Ce projet est conduit en partenariat avec le Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés (RFVAA), partenaire du programme Petites villes de demain.

Si vous souhaitez, vous aussi mener une démarche de bien vieillir sur votre commune, notre partenaire RFVAA peut vous aider via [son label « Ville ami des aînés »](#), à améliorer vos actions et affirmer votre volonté d'améliorer l'environnement social et bâti.

### **Un hackathon au Pays de Craon (53)**

[Le Pays de Craon, en Mayenne \(53\), a initié un hackathon, du 5 au 8 septembre dernier.](#) L'idée ? Accueillir sur son territoire et faire travailler ensemble des étudiants et de jeunes professionnels – architectes, urbanistes, paysagistes... – dans un temps court pour « penser l'avenir » de ses trois Petites villes de demain. L'enjeu : réfléchir à des projets de



revitalisation de leurs centres-villes, en recueillant la parole des habitants du territoire.



## L'image du mois

RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

anct  
petites villes  
de demain

Montbard (21)

Rencontre régionale des chefs de projet

Petites villes de demain de Bourgogne-Franche-Comté



### Clap de fin des rencontres régionales en métropole !

Toutes les rencontres régionales métropolitaines des chefs de projet Petites villes de demain se sont tenues. La dernière, celle de Bourgogne Franche-Comté s'est tenue à Montbard en Côte d'Or le 2 septembre dernier. Sur les 13 rencontres organisées depuis le 22 juin 2022, plus de 1000 participants ont été décomptés.

Nous remercions encore toutes les équipes mobilisées localement pour leur accompagnement dans l'organisation et l'accueil de ces rencontres, et également l'ensemble des participants pour leur implication dans ces journées.

Les Rencontres dans les DROM seront organisées dans le cadre de l'ANCTour, en 2023.

Voir aussi



• L'ANCT dévoile les 61 nouvelles Manufactures de

**proximité.** Dans le cadre de son programme Nouveaux lieux, Nouveaux liens, l'ANCT dévoile les lauréats de la troisième et dernière vague de l'appel à manifestation d'intérêt "Manufactures de proximité" : 61 nouveaux tiers lieux de production ont été labellisés le 18 juillet dernier. Soutenu dans le cadre du programme Nouveaux lieux, Nouveaux liens de l'ANCT, ce dispositif est construit et déployé en lien étroit avec d'autres programmes de l'Agence : Territoires d'industrie, Petites villes de demain et Action cœur de ville. Ces tiers-lieux contribuent ainsi à la relocalisation de la production et au renforcement économique des territoires fragiles : les petites et moyennes villes, les zones rurales, les quartiers prioritaires de la politique de la ville.

- **L'ANCT présente les résultats de la Fabrique prospective la nature comme atout pour l'attractivité et la résilience des territoires ruraux**: **Résultats de la Fabrique Prospective.** Lancée fin 2020 par l'ANCT, la Fabrique Prospective « La nature comme atout pour l'attractivité et la résilience des territoires ruraux » visait à identifier en quoi la nature est un atout pour l'attractivité et la résilience des territoires ruraux en termes résidentiels (qualité de vie, lien social, solidarité, santé, bien-être), productifs (agriculture, énergies renouvelables, matériaux de construction, filières artisanales ou industrielles...), récréatifs (sports de nature, loisirs de découverte, tourisme), et culturels (arts et architecture, apprentissages, identité territoriale...). L'ANCT vous propose de découvrir les premiers résultats de la Fabrique Prospective.
- **Evènement partenaire | Réunion membres du réseau des Centres-Villes Durables et de l'Innovation.** Le 27 septembre prochain, l'association d'élus et de parlementaires Centre-Ville en Mouvement organise un temps fort dédié aux villes membres de son Réseau de collectivités. Dans le cadre de sa contribution au programme Petites villes de demain, l'association permet à toutes les villes PVD d'être membres de ce réseau et d'accéder à ses nombreuses ressources. Les avantages à devenir membre du réseau (événements, partage d'informations, contenus, accès à la plateforme d'échanges...) vous y seront présentés.
- **Il ne reste plus que quelques jours pour répondre au questionnaire de La Fondation du patrimoine sur son impact environnemental !** La Fondation du patrimoine en partenariat avec l'ANCT et le programme Petites villes de demain entendent conjuguer leur action en faveur du patrimoine naturel et de la biodiversité. Afin d'accompagner la Fondation dans la définition de sa stratégie pour les années à venir, nous vous proposons de répondre à un court sondage pour recueillir votre avis en tant qu'acteur au plus près du terrain. **Répondre au questionnaire.**
- **La 5ème édition du Grand Prix des Maires RMC est de retour.** Organisé en partenariat avec l'Association des Maires de France et des présidents d'intercommunalités, la cérémonie met à l'honneur les maires et élus qui localement réalisent des projets tant ambitieux qu'innovants afin d'améliorer la vie de leurs concitoyens. Vous souhaitez inscrire votre commune dans l'une des 6 catégories ? **Suivez ce lien.**

## Les Petites villes de demain en projets

Découvrez la projetothèque

## #Petitesvillesdedemain

Découvrez ce qu'il se dit sur Twitter

Transférez, partagez !



Agence nationale de la cohésion  
des territoires

Contactez la direction de  
programme :  
[petitesvillesdedemain@anct.gouv.fr](mailto:petitesvillesdedemain@anct.gouv.fr)

Suivre l'actualité du programme :  
[LinkedIn](#)

Directeur de publication : François- Antoine Marian  
Responsable d'édition : Juliette Auricoste  
Rédactrice en chef : Juliette Auricoste  
Rédaction/maquette : Timothée Debrard  
Design graphique : Silvia Colato  
Crédits photos : ANCT, Centre-ville en mouvement  
Banque des territoires, Cerema, CNOA

Pour vous inscrire à cette  
lettre d'information, [cliquez  
ici.](#)

Conformément à la loi "Informatique et libertés" du 6 janvier 1978, vous pouvez accéder aux informations vous concernant, les rectifier ou vous opposer à leur traitement et à leur transmission éventuelle à des tiers en écrivant à :  
Agence nationale de la cohésion des territoires | service communication - TSA 10717 - 75334 Paris Cedex 07 ou en envoyant un courriel à l'adresse suivante : [info@anct.gouv.fr](mailto:info@anct.gouv.fr)

© 2022 Agence nationale de la cohésion des territoires  
[Se désinscrire](#)